



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CAPES

Question écrite n° 107355

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la place de la philosophie dans les unités d'enseignement scolaire. La réduction conséquente, année après année, du nombre de postes de professeur de philosophie proposés au concours du CAPES et de l'agrégation semble refléter le malaise qui existe et qui persiste relativement à cette matière, pourtant essentielle pour aiguïser le sens critique et la réflexion des élèves. Aussi il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Les recrutements visent à satisfaire les besoins d'enseignement et de remplacement en fonction des générations qui partent à la retraite et de l'évolution de la carte des formations et des effectifs d'élèves. En ce qui concerne les départs, il était estimé que 50 800 enseignants partiraient à la retraite pour les rentrées 2004, 2005 et 2006. Ce sont en fait seulement 40 600 départs qui ont été enregistrés au cours de cette période, du fait notamment de la réforme des retraites intervenue en 2003 qui a conduit des enseignants à souhaiter différer leur départ en retraite. C'est l'écart entre les départs prévus et les départs constatés ainsi que l'incidence de la baisse des effectifs d'élèves sur les besoins d'enseignement qui ont conduit à fixer à 12 000 le nombre de postes ouverts en 2007 dans le second degré. Par discipline, un travail plus fin permet de tenir compte des départs à la retraite liés à la structure par âges propre à chacune d'entre elles, du besoin lié à l'évolution des effectifs d'élèves par niveau, mais également du nombre de non titulaires et des éventuels désajustements entre les besoins d'enseignement et les professeurs. C'est ce travail qui a conduit à offrir en philosophie 63 postes à l'agrégation (47 au concours externe et 16 au concours interne) et 30 postes au CAPES externe au titre de la session 2007.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107355

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10752

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1086